

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Frimaire, an VIII.



Découverte dans la république batave d'un complot tendant à renverser le gouvernement actuel de cette république. — Occupation du Texel et du Helder par les troupes bataves. — Détails sur l'entrée des chouans à Pacy-sur-Eure. — Déroute de ces derniers. — Arrivée des naufragés de Calais au château de Ham. — Lettre du ministre de la police aux administrations centrales et municipales. — Nouvelles diverses.

SUEDE.

De Stockholm, le 18 brumaire.

La reine est accouchée hier d'un prince.

Le duc de Sudermanie & son épouse sont de retour ici.

Le ministre portugais Correa a eu, le 15 de ce mois, une audience particulière pour annoncer que le prince du Brésil s'est déclaré régent.

REPUBLIQUE BATAVE.

Extrait d'une lettre de la Haye, du 30 brumaire.

Tous ceux qui savent que le bonheur social n'est que dans la véritable liberté & dans la sagesse des loix qui en résultent, ont appris ici avec enthousiasme les détails des journées salutaires des 18 & 19 brumaire. Jusqu'à cet heureux moment, nos observateurs attentifs avoient été dans de vives inquiétudes sur le sort de notre pays. Ils voyoient qu'échappés à l'ennemi du dehors, nous étions menacés au dedans par d'autres ennemis redoutables. Ils ne croyoient cependant pas encore aussi prochaine la catastrophe qui devoit bouleverser notre république & la livrer à tous les désordres & à toutes les fureurs. Nos démagogues paroisoient avoir fixé le 24 brumaire pour l'exécution de leurs horribles complots : déjà tout étoit préparé pour en assurer le succès ; déjà, dans cette ville, ils insultoient ouvertement le corps législatif, le directoire & toutes les autorités. Ceux d'Amsterdam répétoient les mêmes blasphèmes ; tous demandoient à grands cris la mise en liberté de deux forcenés, Eykenbrock & van der Hoeven, qui, dans une lettre que l'on a interceptée, écrivoient il y a un an : « Nous sommes fortement persuadés que s'il y avoit un coup d'éclat & quelques scélérats assassinés, le gouvernement français ne s'en formaliseroit pas. Depuis huit jours, on publie à Paris qu'il y a eu chez nous une révolution ; que le directoire & les cinq ministres directeurs sont égorgés. On ajoute encore d'autres circonstances. Ces bruits cependant sont presque toujours des prophéties qui se réalisent par la suite ». Déjà les factieux pousoient l'impudence jusqu'à donner des sérénades sous les fenêtres de la prison qui renferme ces provocateurs au meurtre ; déjà, dans des chansons françaises, on prodiguoit le titre d'*amis ardents de la patrie* à de vils assassins & à de lâches conspirateurs ; déjà les terroristes de la Haye & d'Amsterdam affichoient dans leurs harangues la démagogie la plus effrénée. Enfin, c'étoit le 24 brumaire que l'explosion devoit avoir lieu, & que l'anarchie devoit étendre ses bras sanglans sur cette malheureuse contrée. Toutes les

mesures des conjurés étoient prises, & ils avoient déjà envoyé à Paris deux de leurs coryphées, les ecclésiastiques Ockerse & Coninberg, qui, de concert avec leur coopérateur Chandon résidant depuis quelque tems dans la même ville, étoient chargés de démontrer au gouvernement français tous les avantages civils & politiques de cette nouvelle Saint-Barthelemy. Ces deux émissaires sont partis il y a douze jours sans permission, sans passe-port. On ne sait pas trop, ou plutôt on voudroit pouvoir se dissimuler les moyens qu'ils ont employés pour pénétrer dans l'intérieur de la France. Ils ont dû arriver à Paris quelques jours après le 18 brumaire.

Il est donc très-vrai que cette journée a sauvé nos deux républiques. Les anarchistes bataves entretenoient une correspondance très-active avec les chefs de la secte établie à Paris. Tous travailloient dans le même sens ; tous vouloient atteindre le même but, c'est-à-dire écarter tout-à-fait de la révolution les hommes sages & honnêtes ; outrager la morale & l'honneur ; porter par-tout l'effroi, le désordre & le crime ; révolutionner sans cesse, & se gorger de sang & de richesses.

La liberté civile, si bien appréciée chez nous par tous les républicains éclairés, étoit foulée aux pieds & méconnue par eux. La persécution, la haine, la vengeance, l'art perfide d'aigrir & de diviser pour assassiner plus sûrement ; telles étoient leurs grandes mesures de salut public. Mais, grâces aux 18 & 19 brumaire, ces trames sont déjouées : les frénétiques vont laisser la place aux sages ; la vertu & la probité ne seront pas exilées d'une terre où elles semblent naturalisées ; la tranquillité publique sera affermie ; la confiance qui en est la suite, va rétablir notre crédit ; la circulation reprendra bientôt toute son activité ; & la misère ne dévorera pas notre république, parce que l'industrie de ses habitans sera protégée par de bonnes loix & encouragée par des administrations éclairées.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Extrait d'une lettre de l'administration municipale de Sens, du 1^{er} fructidor.

On a imprimé que le citoyen Moreau (de l'Yonne) étoit venu à Sens, après les événemens des 18 & 19 brumaire, qu'il avoit rassemblé la municipalité avec laquelle il est resté toute la nuit, & qu'il y avoit eu du bruit dans notre commune.

Ce récit est tout-à-fait erroné. Nous ignorons si Moreau (de l'Yonne) est venu à Sens ; on l'a dit & nie ici tour-à-tour : mais ce que nous pouvons assurer, c'est que nous ne l'avons vu en aucune manière, & qu'ainsi il n'a point rassemblé la municipalité.

Il n'y a aucun mouvement ici. La proclamation de la loi du 19

brumaire a été faite par nous avec la plus grande solennité & accueillie avec transport par tous les citoyens, aux cris de *vive la république ! vive Bonaparte !*

Il faut dire cependant que certains individus qui s'imaginoient que ces événemens étoient encore une victoire de parti, & seroient favorables au royalisme, se sont réunis dans un cabaret où ils ont tenus les propos les plus violens contre la république & l'administration. Mais ce rassemblement sur lequel nous avions les yeux, n'a eu non plus de suites fâcheuses.

De Strasbourg, le 1^{er} frimaire.

Le général Tharreau a obtenu le commandement des troupes placées à Kell, à Brisack & dans l'étendue de la cinquième division. Le général Bonami, ancien chef de l'état-major de l'armée de Naples, commande sous lui du côté de Kell.

La division de Kell est d'environ 6,000 hommes d'infanterie, avec un régiment de dragons. Celle du Vieux-Brisack est de 3 à 4,000 hommes.

Le général Souham est parti pour Manheim. L'armée du Rhin est divisée en trois corps; la droite est commandée par Delaborde; le centre par Baraguay-d'Hilliers. Il y a, outre le corps de réserve, sous les ordres de Hautpoul, un corps posté à Mayence & dans les environs; un autre, depuis Mayence jusqu'aux frontières bataves, & de plus des troupes dans les deux départemens du Rhin, à Kell & à Brisack. Ces forces peuvent être évaluées de 36,000 à 40,000 hommes. Elles reçoivent incessamment 20 à 25,000 hommes de renforts de l'armée d'Hollande.

Sainte-Suzanne est toujours sans activité. Montrichard est parti pour Paris.

Si on en croit les rapports venant d'Allemagne, des négociations entre la France & l'Autriche sont déjà entamées, par la médiation des cabinets de Berlin & de Madrid. Mais on n'a nulle donnée positive à cet égard.

Notre garnison & les troupes de Kell ont solennellement prêté le nouveau serment. C'est Tharreau qui a présidé à cette solennité.

De Bruxelles, le 5 frimaire.

La dernière division de troupes russes ayant mis à la voile du Helder, pour se rendre à l'île de Wight, plusieurs bataillons de la division batave du général Daendels, ont occupé le Texel, le fort & les batteries qui défendent le passage du Zuyderzée. Il reste au Helder un commissaire & un officier de génie anglais, chargés de faire remettre les batteries dans l'état où elles se trouvoient lors de la descente. L'amiral Mitchel est parti avec une partie de la flotte pour se rendre à Yarmouth. Une forte division, commandée par l'amiral Duncan, reste dans la mer du Nord pour surveiller les mouvemens des ports hollandais. Quelques vaisseaux de guerre russes sont aussi en croisière sur les côtes de la république française.

Le général Brune est arrivé à Bois-le-Duc pour faire prêter à la garnison le nouveau serment. Il se rendra aussi à Breda & à Berg-op-Zoom, & continuera ensuite sa route par Bruxelles pour se rendre à Paris.

L'évêque de Wurtzbourg & de Ramberg vient de donner l'ordre aux troupes qui sont à sa solde, d'aller se réunir au corps commandé par le baron d'Albini près d'Aschaffembourg. Deux bataillons d'infanterie & deux escadrons de dragons se sont déjà mis en marche pour cette destination. Plusieurs régimens autrichiens qui descendent de la Bohême, doivent occuper la ville & la citadelle de Wurtzbourg, ainsi que d'autres positions dans la Franconie.

De Ham, le 4 frimaire.

Les naufragés de Calais sont arrivés avant-hier dans notre château. Ils se plaignent d'être plus mal ici que dans les casernes de la citadelle de Lille, quoiqu'ils soient logés dans des chambres à feu, bien éclairées, & jouissant de toute la salubrité de l'air. Ce qui paroît les affliger le plus, c'est d'être obligés de renoncer à communiquer les uns avec les autres, & même avec les individus du dehors qui desiroient les visiter. Cette communication devient difficile, à cause de la disposition des logemens, & du peu de gardes destinées au service du château. Sans ce dernier inconvénient, le commandant leur auroit accordé une heure par jour pour jouir tous ensemble de la promenade sur la plate-forme du château.

D'Evreux, le 3 frimaire,

Le 1^{er} de ce mois, les brigands, suivant en partie leur premier projet, s'approchèrent à deux lieues d'Evreux, arrêterent les deux diligences de Paris à Miseray, & se retirèrent sans faire aucune capture. Les voitures ne portoient point d'argent appartenant à la république de Bonaparte (c'est l'expression de ces brigands). *Pas plus de consuls que de directeurs; vive le roi!* tel est leur cri de ralliement; il est consigné dans une proclamation qu'ils ont donnée aux voyageurs, & distribuée dans les villages où ils ont pénétré.

Thomas Lindet, commissaire près l'administration centrale; Leconte, accusateur public; Morel, président du département, & Godin, sous-chef au bureau de la police départementale, ayant été prévenus qu'ils étoient menacés par les chouans, ont pris la fuite.

Du 4. Les brigands, en évacuant la commune de Pacy, furent d'abord poursuivis par les gardes nationales de cette commune & du canton, & furent atteints au bois de Breuil; leur supériorité a forcé les gardes nationales à se replier; ce qui facilita leur retraite. Ils furent rencontrés par la colonne d'Yvri, dont le commandant Guyomard a été tué dans l'action. On les poursuit constamment vers Nantilly (Eure & Loire) & Breval (Seine & Oise), où leurs communications avec les forêts de Dreux, de Breval & d'Yvri les rendent en quelque sorte redoutables. On s'occupe cependant de les cerner: l'adjudant-général du département a demandé des secours aux officiers-généraux de la 17^e division, & de nouveaux détachemens sont encore partis aujourd'hui.

Le nombre actuel des chouans dans cette partie, peut se monter au plus à 300.

Une proclamation imprimée au nom d'Hérigaut de Saint-Maur, ci-devant chevalier de Saint-Louis, commandant pour Louis XVIII, sous les ordres du ci-devant comte de Frotté, & du ci-devant chevalier de Joubert, a été affichée dans tous les quartiers d'Evreux & glissée sous toutes les portes.

On apprend par des voyageurs, que les citoyens Billiard, gendarme; Vallée, marchand, & le commandant de la garde nationale de Pacy-sur-Eure, enlevés par les brigands, ont été fusillés.

De Paris, le 7 frimaire.

Le citoyen Colchen, commissaire des relations extérieures après le 9 thermidor, & depuis secrétaire-général de la commission chargée des négociations de Lille, vient d'être nommé par le citoyen Taleyrand, chef d'une des divisions de son ministère.

Il est difficile d'avoir plus de titres que n'en avoit Colchen pour rentrer dans une partie où il a été long-tems employé

avec succès. Il réunit beaucoup de lumières à beaucoup de modestie & au caractère le plus doux & le plus conciliant.

— Le frere de Rogor-Ducos, qui avoit été envoyé, après le 19 brumaire, auprès de l'armée du Danube, est de retour à Paris. Il est venu rendre au gouvernement l'expression de l'enthousiasme avec lequel nos braves soldats ont reçu ces heureux événemens. Il paroît croire que Massena n'acceptera pas le commandement de l'armée d'Italie.

— Une lettre datée d'Angers, le 3 frimaire, adressée au représentant du peuple Thibault, annonce que le général Hédouville a signé le même jour une suspension générale d'armes avec les chefs de chouans Chatillo, Turpin, Scépeaux, & autres, & qu'ils ont sur-le-champ donné ordre aux différens chefs de cesser les hostilités.

— Les scellés ont été apposés sur les presses d'un journal qui paroissoit, depuis quelques jours, sous le titre d'*Aristarque*. Il est accusé d'avoir prêché la royauté. Nous ignorons jusqu'à quel point ce reproche est fondé, parce que nous n'en avons lu aucun numéro.

— C'est dans une maison de campagne qu'il a aux environs de Paris, que l'ex-général Jourdan s'est retiré avec Talot. La plupart des autres citoyens qui avoient été compris dans le premier arrêté des consuls, imprimé au Bulletin des Lois sous la date du 26 brumaire, se retireront dans leurs communes.

— Chacun, comme on peut croire, fait souvent parler Bonaparte au gré de ses desirs. On lui attribue la réponse suivante à une députation de Belges. Nous la rapportons, parce qu'elle est au moins très-vraisemblable :

« Vous êtes députés de la Belgique; jamais je ne vous abandonnerai, & la France entière ne vous abandonnera pas non plus. Que les anciennes dénominations jusqu'aux limites disparaissent : vous êtes & nous sommes tous français. L'empereur, d'ailleurs, se soucie fort peu de votre pays ».

— L'infortuné qui s'est tué ces jours derniers sur la place de la Révolution, se nommoit Carré, du département du Loiret. Il avoit long-tems joui d'une aisance agréable. Des malheurs, communs à tant d'autres, l'avoient laissé sans ressources. Il ne pouvoit supporter l'idée d'une détresse habituelle : il résolut de mourir, quand il vit que des protecteurs, jadis puissans, sur lesquels il avoit compté, ne pouvoient plus rien pour lui. Quelques jours avant, il passoit avec sa femme & un ami sur cette même place où il s'est donné la mort. *Cet endroit est préférable à tout autre pour celui qui veut se débarrasser de la vie*, leur dit-il. *Si jamais l'envie m'en prend, je ne veux point mourir ailleurs*. Il ne tarda pas à tenir parole. Une lettre écrite à sa femme qu'il chérissoit, indiquoit que c'étoit en cet endroit qu'elle trouveroit son corps & sa dépouille.

— On écrit d'Evreux, le 6, que les brigands qui ont évacué Pacy, & qui s'étoient ensuite retirés du côté de Nantilly, ont été mis en déroute & poursuivis par 1,500 républicains. Ils ont abandonné, dans leur fuite, leurs armes & bagages.

— Le général Lasne envoie des détails rassurans sur la ville de Toulouse. Les différens partis s'y sont réunis à sa voix pour célébrer la révolution de brumaire.

Elle a aussi été parfaitement accueillie à Saint-Malo, à Saint-Brieuc & en général dans tout le département des Côtes-du-Nord, ainsi que dans ceux de la Nièvre, du Puy-de-Dôme, de Vaucluse & de l'Aveyron.

— C'est sans motif qu'on a accusé l'administration municipale de Millery, près Lyon, d'avoir mal accueilli l'heureuse nouvelle du 18 brumaire. Cette administration est animée d'un bon esprit; son président est lui-même un bon citoyen. Il put être autrefois égaré un moment par les atroces insinuations de deux terroristes nommés Polahie & Fivel, qui, sous Robespierre, exercèrent dans cette commune toutes sortes de vexations; mais il s'est depuis montré repentant du rôle qu'on lui avoit fait jouer à cette époque.

La commune de Millery est au reste une de celles où l'on a appris avec le plus de plaisir les événemens de brumaire, parce que la plupart de ses habitans sont amis aussi sages de la république qu'ennemis de tous les excès.

— Le village de Falon, département de la Haute-Saône, vient d'être entièrement consumé par les flammes. Toute la récolte a été perdue. On recherche la cause de ce désastre.

— Un prêtre belge, déporté à la Guyane, a écrit à ses parens à Bruxelles. Sa lettre contient de longs détails sur l'horreur de sa situation dans cet affreux climat, & une liste des prêtres belges qui y ont terminé leur existence : à peine un cinquième a survécu. Deux prêtres de Louvain ont été dévorés par des tigres à quelques centaines de pas de leur habitation. « On nous fait espérer, est-il dit dans cette lettre, que nous serons incessamment reconduits en France, & déposés à l'isle de Rhé. Mais si l'on ne se hâte, on ne trouvera que des cadavres qui ne réclameront que la sépulture ».

— Le moulin à poudre, situé à Acier, près Besançon, a fait explosion pour la seconde fois, en trois mois. On n'attribue cet événement qu'à de tristes hazards.

— Si on en croit les relations toujours suspectes de Pennemi & le rapport envoyé à la cour de Vienne par le général baron de Mélas, une bataille qui a eu lieu en Italie, le 15 brumaire, dans les environs de Savigliano, Genuola & Muzzaro, a duré 15 heures, & nous a coûté quatre mille prisonniers, un grand nombre de piéces de canons, & environ quatre mille hommes tués ou blessés.

D'après la même autorité, il devoit y avoir le lendemain une autre action.

On paroît reprocher à Championnet d'avoir beaucoup trop disséminé ses troupes & d'avoir ainsi facilité des succès à un ennemi déjà supérieur en nombre.

— On dit aujourd'hui que le général cisalpin Lahoz, a été assassiné par les insurgens à la tête desquels il s'étoit mis, & qu'il a été enterré à Loreite.

— Suivant des lettres de Londres, le sénat de Hambourg ne s'est déterminé à livrer Napper-Tandy que d'après l'assurance qu'on respecteroit en lui les droits de la guerre, & qu'il ne seroit pas livré au supplice.

Relevé d'une des erreurs des papiers anglais sur la révolution de brumaire.

Il manquoit à la gloire des journées du 18 & 19 brumaire, d'être attaquées par nos ennemis. Cet avantage leur est assuré dans les papiers-nouvelles de Londres. On se gardera de réfuter ici ce qui honore; il est bon toutefois, pour l'instruction des hommes impartiaux de tous les pays, de rendre à un fait de cette révolution, les véritables motifs qui l'ont déterminé. On a dit que la translation du corps législatif à St.-Cloud, avoit été résolue par la crainte qu'avoient inspirée les faubourgs. C'est une fausseté. La translation étoit constitutionnellement nécessaire, pour que le général Bonaparte se trouvât

investi par la représentation nationale, de cette grande autorité militaire qu'il a déployée.

Quant aux habitans des fauxbourgs, ils étoient fatigués, comme les autres citoyens, de l'état insupportable où étoit réduit l'intérieur de la France; & bien loin d'avoir manifesté la moindre opposition aux journées des 18 & 19, ils ont applaudi, autant que les patriotes les plus éclairés & les troupes, à un mouvement auquel ils attachent, & pour la république & pour eux, l'espoir des plus heureuses destinées.

Au rédacteur du Publiciste.

Paris, le 7 brumaire, an 8.

J'apprends, citoyen, qu'on m'attribue quelques articles insérés dans des journaux qui se sont établis depuis l'époque du 19 brumaire: ce bruit est dénué de tout fondement. Je ne travaille, ni ne veux travailler à aucun genre d'écrit périodique. Les intervalles que me laisse une santé très-affaiblie, & les loisirs de ma solitude, sont employés à d'autres occupations.

Signé, FONTANES.

C O N S U L A T.

Arrêté du 4 frimaire an 8.

Les consuls de la république, vu leur arrêté du 2 de ce mois, portant nomination du citoyen Lahary, membre du conseil des anciens, en qualité de délégué des consuls dans la 6^e division militaire; considérant que le citoyen Lahary a déclaré ne pouvoir accepter la mission qui lui avoit été confiée; arrêtent:

Art. 1^{er}. Le citoyen Chaillot, membre du conseil des cinq-cents, est nommé délégué des consuls, en remplacement du citoyen Lahary, dans la 6^e division militaire, composée des départemens du Mont-Terrible, de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura & de l'Ain.

M I N I S T È R E D E S F I N A N C E S.

Crédit public.

Les résultats de la mémorable journée du 19 brumaire an 8, ramènent de plus en plus la confiance publique. Le gouvernement vient d'en recevoir un témoignage éclatant, dans le prêt de 12 millions qu'il a obtenu, par acclamation d'une assemblée de négocians & de banquiers de Paris, réunis à cet effet au palais des consuls. Avant le 18 brumaire, une telle assemblée se fût passée dans le silence de l'abattement, & n'eût rien produit. Celle-ci a rappelé l'enthousiasme qui animoit les citoyens aux premiers jours de la révolution. Un discours improvisé avec autant de facilité que de grâce par le général Bonaparte, a achevé de porter le zèle à son comble, & l'assemblée ne s'est séparée qu'après avoir réuni toutes les signatures, & avoir procédé par la voie du scrutin au choix de sept commissaires chargés de la suite & des détails d'exécution.

Le remboursement de l'emprunt est assigné sur les premières rentrées de la subvention de guerre dans les divers départemens de la république. Il n'est pas même permis de douter que tous les citoyens ne s'honorent de concourir à l'acte de dévouement du commerce & de la banque de Paris, en accélérant l'acquittement de la contribution, dont les premiers produits doivent être appliqués au remboursement des fonds qui ont été avancés au trésor public.

Signé, GAUDIN.

M I N I S T È R E D E L A P O L I C E G É N É R A L E.

Le ministre de la police générale aux administrations centrales et municipales de la république.

Paris, le 6 frimaire, an 8.

Citoyens administrateurs, vous avez applaudi aux succès de la journée du 18 brumaire; vos administrés ont embrassé avec transport l'étendue des espérances qu'elle leur offre; les cités & les armées se reposent avec assurance sur la force & la sagesse du génie qui a présidé à cette révolution.

Qu'aucune faction, qu'aucun parti n'y cherche des prétextes d'agitation, ou des motifs d'espoir; tous les vœux, tous les desirs qui n'ont pas pour but unique & exclusif le besoin & l'intérêt de la liberté, seront trompés.

Que les insensés qui furent tour-à-tour persécuteurs & victimes, se persuadent bien que l'autel de la justice est le seul asile commun qui leur reste après tant d'agitations & de troubles.

Que ceux qui croient encore aux chimères du rétablissement de la royauté en France, apprennent que la république est aujourd'hui affermie.

Que les fanatiques n'espèrent plus faire dominer un culte intolérant; le gouvernement les protège tous également sans en favoriser aucun.

Que les émigrés trouvent, s'ils le peuvent, le repos & la patrie loin de la patrie qu'ils vouloient asservir & détruire; mais cette patrie les rejette éternellement de son sein. L'espérance d'y rentrer ne sera pour eux qu'une trompeuse illusion.

Aucune des assurances que je vous donne, citoyens administrateurs, ne peut être vaine; elles doivent suffire aux amis de la république pour les rassurer sur ses destinées.

Signé, FOUCHÉ.

C O M M I S S I O N D U C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.

Séance du 7 frimaire.

La correspondance offre un très-grand nombre d'adresses de félicitations sur les journées des 18 & 19 brumaire.

Le citoyen Mathieu, membre de la commission, qui étoit malade avoit jusqu'à ce jour écarté de ses séances, se présente & prête son serment.

On reçoit deux messages de la commission consulaire. Le premier appuie la demande que fait l'administration du département du Pas-de-Calais, d'un local qu'elle désigne pour y placer le tribunal correctionnel de Montreuil & les prisons de cet arrondissement. On le renvoie à la section de législation.

Le second message a pour but de hâter l'adoption définitive du metre & du kilogramme. La convention nationale avoit adopté pour la mesure du metre une longueur qu'elle regardoit comme la dix-millionième partie du quart du méridien. Mais cette longueur devoit être vérifiée. Elle l'a été par les citoyens Delambre & Méchain. Il en est résulté une rectification tellement petite, qu'elle devient nulle pour les mesures d'usage ordinaire. Cependant il faut que la législation consacre le metre tel qu'il se trouve après la rectification faite. Il avoit 3 pieds 11 lignes 44 centièmes; il n'a plus que 3 pieds 11 lignes 296 millièmes. Le 4 messidor dernier, l'institut national en remit l'étalon définitif au corps législatif; mais le corps législatif n'a point encore statué sur cet objet. Les consuls invitent la commission à le faire.

Ils l'invitent en même-tems à réaliser le projet de frapper une médaille qui puisse transmettre à la postérité les travaux de l'établissement du système métrique & l'époque de son adoption.

On renvoie le tout à une section pour en faire son rapport.

Nota. La commission des anciens n'ayant rien à l'ordre du jour, a levé sa séance après la lecture des adresses de félicitations.

Bourse du 3 frimaire.

Rente prov., 13 fr. 25 c. — Tiers cons., 19 f., 19 fr. 50 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 1 f. 52 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 0 c. — Bons d'arrérage, 89 f. 87 fr. 75 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

Portrait du général Moreau, dessiné d'après nature, par J. Guérin & gravé par E. G. Herban; prix, grand oval, 5 francs, & petit oval, 1 franc, 50 cent. A Paris, chez Renouard, rue André-des-Arts, n^o. 42.

Ce portrait d'un des hommes les plus dignes de la reconnaissance & des hommages de la France entière, mérite d'être recherché. Il est bien exécuté & très-ressemblant.

Les Jolis Péchés d'une Marchande de Modes, ou *Ainsi va le Monde*; troisième édition revue et considérablement augmentée par Nougaret. A Paris, chez l'auteur, rue des Petits-Augustins, n^o. 3 vis-à-vis celle du Marais; Desenne, libraire, galeries du Palais-Egalité, n^o. 2; Pigoreau, libraire, place Germain-l'Auxerrois, et Caillot, rue du Cimetière-André-des-Arts, n^o. 6. 1 vol. in-18 de 148 pages. Prix soixante-quinze centimes, et un franc, port payé.

A. FRANÇOIS,